

**PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU 13 AVRIL 2017****Nombre de  
conseillers :**En exercice : 15  
Présents : 11

L'an deux mille dix-sept, le treize avril, à vingt heures et trente minutes,  
le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire,  
à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel VAN BOSSTRAETEN  
Maire.

Date de convocation : 08 avril 2017

Affichée le : 08 avril 2017

**PRESENTS :** Mr. Michel VAN BOSSTRAETEN, Mr. Gilles GROSJEAN, Mr. Pierre BERNOU, Mme Yolande MARIA, Mr. Jacques SOULAYRES, Mme Laure CANTIN, Mme Nicole WYSS, Mme Pascale VALBUZZI, Mr. Sébastien BOULLAND, Mme Irène RODDE, Mme Marie-France SABATIÉ.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mr Claude LE LAIZANT, Mme Georgette DESCAYRAC, Monsieur Arnaud GOUILLON et Mr. Serge DOMENGET.

**POUVOIRS :** Mme Georgette DESCAYRAC à Mr Gilles GROSJEAN et Mr. Serge DOMENGET à Mme Pascale VALBUZZI.

Mme Nicole WYSS a été nommée secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

- 1) Vote du budget primitif – exercice 2017.
- 2) A.P.E. – demande de subvention exceptionnelle.
- 3) SIVU CHENIL – Remplacement des délégués titulaire et suppléant au comité syndical. .
- 4) Questions diverses.

**Monsieur le Maire propose à l'Assemblée l'approbation du procès-verbal de la séance  
Du conseil municipal du 06 avril 2017.**

**Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

**Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h30.**

**18 / 2017 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2017**

**Monsieur Gilles GROSJEAN :**

**Informe :**

- l'Assemblée que le Budget Primitif de l'exercice 2017 a été validé, à l'unanimité, par la commission finances.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**à l'unanimité des membres présents et représentés**

**Vote :**

- Les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2017 :

**- INVESTISSEMENT**

- Dépenses : 860 421,00 € (dont 508 615.00 € de RAR)
- Recettes : 860 421,00 € (dont 508 615.00 € de RAR)

**- FONCTIONNEMENT**

- Dépenses : 457 169,00 €
- Recettes : 457 169,00 €

---

**19 / 2017 : APE – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

**Monsieur le Maire :**

**Fait part** aux membres de l'assemblée :

- De la demande faite par l'Association des Parents d'élèves d'une subvention exceptionnelle pour la communication concernant la foire de printemps et le vide grenier qui se tiendront conjointement le Dimanche 14 mai à Dolmayrac.

**Dit que :**

- La subvention demandée représente un coût total de 50 €.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des membres présents et représentés**

**Décide :**

- D'accorder à l'Association des Parents d'élèves la somme de 50 € pour la communication concernant la foire de printemps et le vide grenier qui se tiendront conjointement le Dimanche 14 mai à Dolmayrac.

**Dit :**

- que les crédits nécessaires à la subvention sont inscrits en fonctionnement, au chapitre 65 (Autres charges de gestion courante) – C/6574 (Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé) du budget de l'exercice 2017.

**Constate :**

- Que la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

---

**20 / 2017 : SIVU CHENIL – REMPLACEMENT DES DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT AU COMITE SYNDICAL**

**Monsieur le Maire :**

**Rappelle aux membres de l'assemblée:**

- Que par délibération N° 27 / 2014 du 04 avril 2014 il a été désigné Madame Laure CANTIN comme déléguée titulaire auprès du SIVU CHENIL et Madame Georgette DESCAYRAC comme déléguée suppléante.

**Informe l'assemblée :**

- Que Madame Laure CANTIN ne peut se rendre aux diverses réunions du SIVU pour des raisons professionnelles et que Madame Georgette DESCAYRAC est indisponible.
- Qu'il y a lieu de procéder au remplacement de chacune et à l'élection de nouveaux délégués.

Sont candidates :

- Madame Nicole WYSS en tant que déléguée titulaire,
- Madame Marie – France SABATIÉ comme déléguée suppléante.

**Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents et représentés**

**Décide :**

- de nommer :
  - Madame Nicole WYSS comme déléguée titulaire,
  - Madame Marie – France SABATIÉ comme déléguée suppléante

**Constate :**

- Que la présente délibération est approuvée à l'unanimité.
-

**QUESTIONS DIVERSES**1) PRÉSENCE DE RATS AU NIVEAU DES CONTAINERS A ORDURES SITUÉS RUE SAINT-ORENS

Madame Yolande MARIA informe les membres de l'assemblée de la présence de rats aux abords des containers à ordures situés dans la rue St Orens,

Monsieur le Maire propose de déplacer les containers et de les installer avec ceux situés au-dessus de l'école.

2) POTEAUX TÉLÉPHONIQUES ENDOMMAGÉS

Madame Yolande MARIA informe l'Assemblée de nombreux poteaux téléphoniques endommagés sur la commune,

Monsieur Pierre BERNOU expose aux membres de l'assemblée que tous les poteaux téléphoniques endommagés ont été répertoriés et signalés auprès d'Orange qui a communiqué des dates d'intervention qui n'ont pas été respectées.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un courrier de réclamation sera adressé à Orange prochainement.

3) OUVERTURE D'UN COMMERCE SUR LA COMMUNE

Madame Yolande MARIA informe de l'ouverture d'une pizzeria, située rue de la bastide, samedi 15 avril 2017 et que tous les élus sont conviés à l'inauguration vendredi 14 avril 2017 à 18h30.

4) CONCERT STELLIA KOUMBA

Madame Yolande MARIA et Mme Nicole WYSS rappellent aux membres de l'assemblée qu'ils peuvent réserver pour le concert des 28 et 29 avril et qu'ils diffusent l'information auprès de leur entourage.

Madame Yolande MARIA fait part d'un besoin de bénévoles pour aider à la mise en place ainsi qu'à la sécurité.

***L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21h50. Les délibérations prises dans cette séance sont numérotées de 18/2017 à 20/2017.***

<u>M.VAN BOSSTRAETEN</u> Maire	<u>M. GROSJEAN</u>	<u>M. BERNOU</u>	<u>Mme MARIA</u>	<u>M. SOULAYRES</u>
<u>Mme CANTIN</u>	<u>Mme WYSS</u>	<u>Mme VALBUZZI</u>	<u>M. BOULLAND</u>	<u>Mme RODDE</u>
<u>Mme SABATIÉ</u>				